

PIGUET FUND - Actions Pan-Europe

Rapport annuel au 31 mai 2023

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	13
Rapport de performance	15
Rapport abrégé de la société d'audit	16

Piguet Galland & vous. 

Rue de la Plaine 14
CH-1400 Yverdon-les-Bains

www.piguetgalland.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
1212 Grand-Lancy

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Information aux investisseurs

1) Modification concernant la direction du fonds

Avec effet au 1^{er} juillet 2022, la composition des organes de la direction du fonds est modifiée de la manière suivante :

- départ de M. Florian Magnollay, en tant que membre et Vice-président du conseil d'administration. La fonction de Vice-président est reprise par M. Oren-Olivier Puder ;
- nomination de Mme Sandra Berchier en tant que membre de l'organe de gestion. M. Nicolas Biffiger n'est plus membre de l'organe de gestion.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

2) Modification du contrat de fonds

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 de la loi sur les établissements financiers (LEFin) et de la loi sur les services financiers (LSFin) a entraîné diverses modifications de la loi sur les placements collectifs (LPCC). Ce nouveau cadre réglementaire a exigé une revue complète du contrat de fonds, afin d'y implémenter dans le délai transitoire imparti les changements en résultant. A cette occasion, le contrat de fonds ainsi que le prospectus ont également été mis en phase avec les nouveaux modèles publiés par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Les modifications susmentionnées du contrat de fonds ne touchant pas aux droits des investisseurs ou étant de nature exclusivement formelle, il n'a été procédé à aucune publication en accord avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Par ailleurs, la politique de placement du fonds a été modifiée de la manière suivante :

- suppression des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement et des placements en produits structurés ;
- réduction de 49% à 30% de la limite factière pour les investissements en parts de placements collectifs de capitaux ;
- introduction d'une clause prévoyant i) la part minimale de la fortune devant être investie dans des placements intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et ii) la part maximale de ladite fortune pouvant être investie dans des placements n'intégrant pas ces critères. Des informations concernant les investissements ESG ont en outre été insérées dans le prospectus (chiffre 1.10.8).

Les porteurs de parts ont été informés des modifications qui précèdent par une publication du 28 juin 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 24 novembre 2022, avec entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2022. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 5 décembre 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Utilisation du revenu net au 31 mai 2023

Date Ex VNI : 21/09/2023

Date de paiement : 25/09/2023

				Montant pour porteurs de parts domiciliés				
				en Suisse			à l'étranger	
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Coupon supplémentaire*	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Oui	12	EUR	1.90	0.85	0.9625	1.7875	1.90
Classe I	Oui	5	EUR	2.70	0.00	0.945	1.755	2.70

* Le coupon supplémentaire correspond aux impôts étrangers récupérés à payer aux porteurs de parts domiciliés en Suisse

Chiffres comptables

Aperçu		Devise	01.06.22	01.06.21	01.06.20
			31.05.23	31.05.22	31.05.21
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	EUR	52'345'517.37	47'274'405.25	43'380'488.28
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	EUR	4'093'390.64	3'967'125.74	4'567'444.10
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	EUR	165.91	164.02	166.70
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.59%	1.63%	1.70%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	EUR	48'252'126.73	43'307'279.51	38'813'044.18
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	EUR	167.10	165.13	167.79
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		1.19%	1.23%	1.30%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	31.05.23	31.05.22
Avoirs en banque		
à vue	2'431'066.09	2'524'638.99
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	42'896'466.78	36'325'785.18
Parts d'autres placements collectifs	6'917'977.34	8'402'017.84
Autres actifs	173'139.85	95'965.08
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	52'418'650.06	47'348'407.09
Autres engagements	-73'132.69	-74'001.84
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	52'345'517.37	47'274'405.25

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.06.22	01.06.21
		31.05.23	31.05.22
Position au début de la période comptable		24'187	27'400
Parts émises		3'980	4'721
Parts rachetées		-3'494	-7'934
Position à la fin de la période comptable		24'673	24'187

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	01.06.22	01.06.21
		31.05.23	31.05.22
Position au début de la période comptable		262'264	231'313
Parts émises		70'307	81'345
Parts rachetées		-43'811	-50'394
Position à la fin de la période comptable		288'760	262'264

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	47'274'405.25	43'380'488.28
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-472'454.50	-420'632.10
Solde des mouvements de parts	4'612'612.49	4'692'472.57
Résultat total	930'954.13	-377'923.50
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	52'345'517.37	47'274'405.25

Compte de résultat	Période comptable	01.06.22	01.06.21
		31.05.23	31.05.22
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		3'549.45	0.00
Intérêts négatifs		-2'164.10	-8'103.17
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		1'126'581.52	770'022.64
Actions gratuites		53'789.87	53'679.74
Parts d'autres placements collectifs		152'822.96	154'266.18
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		49'221.04	34'362.37
Total des revenus		1'383'800.74	1'004'227.76
Charges			
Intérêts passifs		-503.86	-638.49
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-529'736.58	-502'988.49
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		223.02	666.14
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-33'822.97	-4'897.47
Total des charges		-563'840.39	-507'858.31
Résultat net		819'960.35	496'369.45
Gains et pertes de capital réalisés		-212'381.49	3'013'803.19
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		-223.02	-666.14
Résultat réalisé		607'355.84	3'509'506.50
Gains et pertes de capital non réalisés		323'598.29	-3'887'430.00
Résultat total		930'954.13	-377'923.50
Utilisation du résultat de la classe A			
	Période comptable	01.06.22	01.06.21
		31.05.23	31.05.22
Résultat net		47'922.13	26'317.00
Report de l'année précédente		1'271.50	1'560.20
Résultat disponible pour être réparti		49'193.63	27'877.20
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		46'878.70	26'605.70
Report à compte nouveau		2'314.93	1'271.50
Total		49'193.63	27'877.20
Utilisation du résultat de la classe I			
	Période comptable	01.06.22	01.06.21
		31.05.23	31.05.22
Résultat net		772'038.22	470'052.45
Report de l'année précédente		24'500.00	296.35
Résultat disponible pour être réparti		796'538.22	470'348.80
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		779'652.00	445'848.80
Report à compte nouveau		16'886.22	24'500.00
Total		796'538.22	470'348.80

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					42'896'466.78	81.83
FR0000120271	TotalEnergies	16'295	EUR	53.08	864'938.60	1.65
GB0007980591	BP	111'782	GBP	4.533	589'092.35	1.12
GB00BP6MXD84	Shell	26'600	GBP	22.205	686'686.01	1.31
NO0010096985	Equinor	19'957	NOK	283.75	476'698.94	0.91
Pétrole et Gaz					2'617'415.90	4.99
FI0009005961	Stora Enso -R-	40'000	EUR	11.845	473'800.00	0.90
GB0000456144	Antofagasta	38'000	GBP	13.375	590'885.28	1.13
IE000S9YS762	Linde	2'500	EUR	333.65	834'125.00	1.59
NO0005052605	Norsk Hydro	95'000	NOK	67.08	536'450.57	1.02
SE0020050417	Boliden	20'000	SEK	330.45	569'608.25	1.09
SE0020050425	Boliden	20'000	SEK	11.48	19'788.48	0.04
Matériaux de Base					3'024'657.58	5.77
CH0012221716	ABB	25'600	CHF	33.26	873'691.45	1.67
CH0418792922	Sika	3'500	CHF	248.40	892'104.05	1.70
DE0007236101	Siemens nom.	5'800	EUR	153.34	889'372.00	1.70
ES0109067019	Amadeus IT Group -A-	13'000	EUR	66.90	869'700.00	1.66
FR0000121972	Schneider Electric	4'500	EUR	161.34	726'030.00	1.38
FR0000125486	Vinci	7'900	EUR	106.32	839'928.00	1.60
FR0010220475	Alstom	27'827	EUR	25.74	716'266.98	1.37
GB00B1WY2338	Smiths Group	30'220	GBP	16.06	564'242.49	1.08
IE0001827041	CRH	17'000	GBP	38.06	752'217.60	1.43
NL0012969182	Adyen	370	EUR	1'526.80	564'916.00	1.08
Industries					7'688'468.57	14.67
CH0038863350	Nestle nom.	13'200	CHF	107.90	1'461'474.53	2.78
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	5'000	CHF	144.55	741'624.34	1.41
DE0007664039	Volkswagen Vorz.-Akt. ohne Stimmrecht	4'800	EUR	116.58	559'584.00	1.07
DE000A1EWWW0	Adidas nom.	5'400	EUR	151.50	818'100.00	1.56
FR0000120321	L'Oreal	2'280	EUR	399.00	909'720.00	1.74
FR0000120644	Danone	13'132	EUR	55.34	726'724.88	1.39
FR0000121014	LVMH	1'200	EUR	813.90	976'680.00	1.86
GB0002374006	Diageo	18'534	GBP	33.47	721'191.59	1.38
GB00B10RZP78	Unilever	9'174	EUR	46.855	429'847.77	0.82
GB00B24CGK77	Reckitt Benckiser Group	8'653	GBP	62.46	628'339.65	1.20
IT0004965148	Moncler	13'000	EUR	63.32	823'160.00	1.57
NL0000009165	Heineken	7'500	EUR	94.48	708'600.00	1.35
Biens de Consommation					9'505'046.76	18.13

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0012005267	Novartis nom.	10'000	CHF	87.16	894'361.50	1.71
CH0012032048	Roche Holding bj	4'150	CHF	288.20	1'227'263.87	2.34
DK0060534915	Novo Nordisk -B-	5'000	DKK	1'116.20	749'456.92	1.43
FR0000120578	Sanofi	8'000	EUR	94.88	759'040.00	1.45
FR0000121667	EssilorLuxottica	4'220	EUR	168.44	710'816.80	1.36
GB0009223206	Smith & Nephew	36'849	GBP	12.02	514'939.21	0.98
GB0009895292	AstraZeneca	7'700	GBP	116.60	1'043'794.63	1.99
GB00BN7SWP63	GSK	30'002	GBP	13.464	469'623.80	0.89
Santé					6'369'296.73	12.15
FR0000120404	Accor	28'062	EUR	30.97	869'080.14	1.66
FR0000121485	Kering	1'400	EUR	498.35	697'690.00	1.33
GB00B7KR2P84	Easyjet	113'680	GBP	4.713	622'884.16	1.19
Services aux Consommateurs					2'189'654.30	4.18
DK0060094928	Orsted	8'500	DKK	610.00	696'279.18	1.33
Services aux Collectivités					696'279.18	1.33
CH0244767585	UBS Group nom.	48'000	CHF	17.24	849'130.37	1.62
DE0008404005	Allianz nom.	3'500	EUR	199.98	699'930.00	1.34
DE000CBK1001	Commerzbank	80'000	EUR	9.40	752'000.00	1.43
FR0000120628	AXA	30'000	EUR	26.415	792'450.00	1.51
FR0000131104	BNP Paribas -A-	15'600	EUR	54.01	842'556.00	1.61
GB0005405286	HSBC Holdings	110'000	GBP	5.905	755'158.95	1.44
GB0005603997	Legal & General Group	243'874	GBP	2.281	646'720.41	1.23
GB0007099541	Prudential	55'275	GBP	10.56	678'607.18	1.29
NL0011821202	ING Group	78'600	EUR	11.508	904'528.80	1.73
Sociétés Financières					6'921'081.71	13.20
DE0006231004	Infineon Technologies nom.	20'000	EUR	34.73	694'600.00	1.33
DE0007164600	SAP	6'750	EUR	122.18	824'715.00	1.57
NL0000226223	STMicroelectronics	13'400	EUR	40.595	543'973.00	1.04
NL0010273215	ASML Holding	2'100	EUR	671.50	1'410'150.00	2.69
SE0000108656	Telefon AB L.M.Ericsson -B-	85'000	SEK	56.12	411'128.05	0.78
Technologie					3'884'566.05	7.41
Parts d'autres placements collectifs					3'546'386.58	6.77
DE0005933956	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF (DE)	35'000	EUR	43.175	1'511'125.00	2.88
DE0006289309	iShares EURO STOXX Banks 30-15 UCITS ETF (DE)	160'460	EUR	9.873	1'584'221.58	3.03
IE00B53L4X51	iShares FTSE MIB UCITS ETF EUR	4'000	EUR	112.76	451'040.00	0.86
Sociétés Financières					3'546'386.58	6.77

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					3'371'590.76	6.43
FR0010558841	Mandarine Valeur -I- Cap.	102.911	EUR	6'129.39	630'781.65	1.20
FR0011468602	Oddo BHF SICAV - Oddo BHF Metropole Selection -W-	2'381.7772	EUR	302.38	720'201.79	1.37
LU0256881128	Allianz Global Investors Fund-Europe Equity Growth -IT EUR-	208	EUR	4'239.57	881'830.56	1.68
LU1637619393	Berenberg European Small Cap -M A- Cap.	7'570.144	EUR	150.43	1'138'776.76	2.18
Sociétés Financières					3'371'590.76	6.43

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	2'431'066.09	4.64
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	42'896'466.78	81.83
Parts d'autres placements collectifs	6'917'977.34	13.20
Autres actifs	173'139.85	0.33
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	52'418'650.06	100.00
Autres engagements	-73'132.69	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	52'345'517.37	

Cours de change	CHF	1 = EUR 1.026115
	DKK	100 = EUR 13.428721
	GBP	1 = EUR 1.162588
	NOK	100 = EUR 8.41808
	SEK	100 = EUR 8.618675
	USD	1 = EUR 0.938023

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0012032048	Roche Holding bj	1'000	0
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	2'500	0
CH0418792922	Sika	3'500	0
DE0007164600	SAP	3'900	0
DE0007236101	Siemens nom.	1'600	0
DE000A1EWWW0	Adidas nom.	3'200	0
DK0060094928	Orsted	4'000	0
DK0060534915	Novo Nordisk -B-	2'000	0
ES0109067019	Amadeus IT Group -A-	4'000	0
FR0000120404	Accor	8'000	0
FR0000121485	Kering	1'400	0
FR0000121667	EssilorLuxottica	220	0
FR0000125486	Vinci	1'300	0
FR0010220475	Alstom	244	0
GB0000456144	Antofagasta	38'000	35'000
GB0005405286	HSBC Holdings	110'000	0
GB0005603997	Legal & General Group	135'297	0
GB0007099541	Prudential	19'000	0
GB0007980591	BP	3'658	0
GB0009895292	AstraZeneca	2'000	0
GB00B10RZP78	Unilever	174	0
GB00B24CGK77	Reckitt Benckiser Group	1'480	0
GB00BN7SWP63	GSK	30'002	0
GB00BP6MXD84	Shell	282	11'000
IE0001827041	CRH	17'000	0
IE000S9YS762	Linde	2'500	0
IT0004965148	Moncler	3'000	0
NL0000009165	Heineken	7'500	0
NL0010273215	ASML Holding	400	1'000
NL0012969182	Adyen	370	0
NO0010096985	Equinor	0	8'500
SE0020050417	Boliden	20'000	0
SE0020050425	Boliden	20'000	0

Parts d'autres placements collectifs

DE0005933956	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF (DE)	12'000	0
IE00B53L4X51	iShares FTSE MIB UCITS ETF EUR	0	4'500

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0023405456	Dufry nom.	0	7'500
CH1169360919	Accelleron Industries	1'280	1'280
DE0006047004	Heidelberg Materials	0	11'500
DE000ENER6Y0	Siemens Energy	0	1'850
FR0014008VX5	Euroapi	0	260
GB0009252882	GSK	0	37'503
GB00BH4HKS39	Vodafone Group	0	263'000
GB00BMX86B70	Haleon	37'503	37'503
IE00BZ12WP82	Linde	0	2'500
IT0005366767	Nexi	0	31'000
SE0017768716	Boliden	0	20'000
US46817M1071	Jackson Financial Incorporation -A-	0	906

Parts d'autres placements collectifs

IE00B3VWLG82	iShares VII PLC - iShares MSCI UK Small Cap UCITS ETF	0	4'000
IE00BF20LF40	iShares MSCI Europe Mid Cap ETF EUR	140'000	140'000
XD0263587988	BlackRock Strategic Equity Hedge Fund -I- Restricted EUR	0	1'899.4405

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

PIGUET FUND – Actions Pan-Europe	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.50%*	Max. 2.50%	Max. 0.80%	
Classe I	1.10%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2020	2021	2022	2023 au 31 mai
Performance :					
– Classe A (lancée le 16.09.11)	%	-3.06	19.34	-12.23	8.13
– Classe I (lancée le 22.10.18)	%	-2.68	19.84	-11.86	8.36

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement PIGUET FUND avec les compartiments :

- Pondéré
- Actions Suisses
- Actions Suisses – SMID
- Actions Pan-Europe
- Actions Amérique du Nord
- Actions Japon
- Actions Asie-Pacifique ex-Japon

comprenant le compte de fortune au 31 mai 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Baptiste Reichen
Expert-réviseur agréé

Genève, le 31 août 2023

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC